

*plaquettes et envoyées en hollande pr. en frapper des nouveaux, et peu nous importe, pourvu que nous soions assez heureux de voir un grand cour des especes dans notre pauvre et sterile patrie.*

*Comme Mr Gerber est tres entendu en matiere des especes et toutes autres, et que nous connaissons sa droiture, nous vous prions, messieurs, de luy communiquer cet article de la presente lettre par extrait, et de luy demander sa declaration sur Julliers que nous vous prions de nous envoyer incessamment avec votre avis que nous luirons avec plaisir en notre declaration a faire au gouvernement en cette matiere importante de l'évaluation des espèces. —*

*Nous avons aussy fait la representation a S. M. pr. quil soit defendu de stipuler des interets a 6¼ par cent et quil ne soit permis que de tirer que 5 par cent, et ayant parlé ladessus a S. E. elle est convenue de la necessité de cette representation en y adjoutant, que si nous voulions demander que l'interet légal soit fixé à 4 pour cent qu'il nous l'accorderoit, sur quoy nous attendons encore votre bon sentiment.*

*L'inventaire du procès contre Mr du Pont Doye \*) pr. le payement des droits de passage, péage et vinage vat etre signé cette semaine, et le procès fournis des qu'il le serat nous ne reposerons pas qu'il ne soit jugé. Nous finirons également l'affaire concernant l'exemption des aides qu'il demande pr. ses forges, pourvu que l'avis du Conseil revienne icy avant notre depart, sur quoy nous vous prions d'etre tres attentif.*

*Quant aux difficultés a vuider au sujet des droits d'entrée et de sortie, S. E. nous a promis une conference en presence du sieur Capon, dez que nous la demanderons pr. les vuider equitalement. Nous travaillons a cet effet a des memoires, car nous ne sommes pas assez temeraires de vous mettre enlieu avec un homme aussy formidable que ledit sieur Capon a moins d'etre ferrés a glace. —*

*S. A. R. partirat immediatement apres les fetes de Paques pr. Vienne et nous honoreras de Sa presence a Luxbg. a Son retour de Vienne, voulant prendre Sa route sur Luxbg.*

.....

*Suivent les reproches déjà faits par Jean-Henri de ZIEVEL concernant le refus des milices, l'absence de répartition du subside de 250 mille florins et de l'excrepence de 25 mille florins.*

*..... nous prions messieurs de faire assembler dabord après les festes des Paques la deputation entiere pr. faire dabord ladite repartition, pour que du moins le pauvre peuple épuisé, ait le tems de se preparer a payer tout cet argent. Quelques personnes venues de Luxembourg em cette ville nous assurent que S. E. le marechal de Neyperg avoit defendut le commerce des militaires et travailloit a mettre le logement des officiers de sa garnison sur le pied de ce pays en argent,*

---

*\*) Des anciennes forges et du château du marquis du Pont d'Oye ne subsiste actuellement que le château entouré de ses vastes forêts et merveilleux lacs, propriété de M. le baron Pierre Nothomb.*